



SERVICE DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Prime transport et salaires, FO saisit le gouvernement.

La Confédération générale du travail Force Ouvrière saisit officiellement le Premier ministre pour demander au gouvernement la réunion rapide d'une commission tripartite (confédérations syndicales et organisations patronales) avec le ministère du Travail afin d'examiner les conditions de la mise en œuvre de négociations permettant de généraliser la prime transport et conjointement de négocier l'augmentation de l'aide à la mobilité pour les demandeurs d'emploi.

FO considère que les négociations devraient porter sur un cadrage minimum au niveau des branches afin de s'assurer que tous les salariés concernés bénéficieront d'une prime transport et que les entreprises ne se réfugieront pas derrière le risque de distorsion de compétitivité.

FO estime nécessaire de relever le plafond d'exonération qui avait été fixé à 200€ en 2008.

FO demande un moratoire sur les taxes durant le temps des négociations.

Parallèlement, face à la perte du pouvoir d'achat que subit nombre de ménages de salariés depuis la crise de 2008, FO affirme l'urgence d'une augmentation générale des salaires, retraites et pensions. Cela passe en particulier par une augmentation du SMIC, dont FO estime qu'il devrait être porté à 80% du salaire médian.

Engagée en faveur de la lutte contre le réchauffement et le dérèglement climatiques, FO réaffirme la nécessité de la mise en œuvre d'une transition juste socialement et affirme en ce sens que les salaires ne sont pas ennemis du climat.

La Confédération FO appelle les syndicats avec leurs fédérations à agir pour soutenir ces revendications au niveau des conventions collectives et dans les entreprises.

Paris, le 29 novembre 2018

Yves VEYRIER
Secrétaire général
01 40 52 86 01

Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE

141 avenue du Maine – 75680 PARIS CEDEX 14 - Tel : 01 40 52 82 00

Siret : 784 578 247 00040 – Code APE 9420Z